

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 17/04/2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 avril 2026

N° 24-2026

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Absents : 0

Représentés : 0

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 2

L'An Deux Mille Vingt Six, le Vingt-neuf avril à 18 heures
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 sous la présidence de M. Jean-Philippe MORESMAU, Maire,
Présents : MORESMAU JP, FONZES O, HARDY V, SIEGEL R, DUGLOU M,
CAPITAINE V, DESFAUDAIS A, PALHOL M, JAUDON L, MOREAU H, ROCCO C.
Secrétaire de séance : JAUDON Laure

Objet : Désignation du représentant et d'un élu délégué pour représenter la commune de SAINT GUILHEM LE DESERT au sein de l'Association « Les Plus beaux Villages de France »

Afin de représenter la commune de Saint Guilhem le Désert, membre actif, au sein de l'Association des « Plus Beaux villages de France »,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

PROPOSE

M. MORESMAU Jean-Philippe représentant la commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
MORESMAU Jean-Philippe



Le / La secrétaire de séance,




Acte rendu exécutoire après dépôt
 en Préfecture le